

Drogue : “Liège est lâchée par le fédéral et la Région”

- Pour le bourgmestre de Liège, ouvrir une salle de consommation serait une solution au problème de la toxicomanie de rue.
- Mais le fédéral s’y oppose.
- Un expert présente ce dispositif qui existe dans les pays voisins.

Entretien Isabelle Lemaire et Sophie Devillers

Willy Demeyer (PS) est le bourgmestre de Liège depuis dix-huit ans. Il évoque sa gestion politique de la toxicomanie à Liège et son actualité : le combat pour ouvrir une salle de consommation de drogue dans la Cité ardente.

Quand vous êtes entré en fonction en 1999, aviez-vous conscience du problème de la toxicomanie à Liège ?

Ce que j’en connaissais, c’est au travers du contrat de sécurité, avant que je sois bourgmestre, j’avais été associé à la définition des pistes de travail à faire dans ce secteur. Je n’étais pas un grand spécialiste de la chose. Je savais que ça existait, que ça se passait à Liège et qu’on s’en occupait mais j’y étais fort peu confronté. J’ai découvert cela plutôt comme bourgmestre.

Le 1^{er} novembre 2017, quand vous avez quitté votre poste de député fédéral, vous avez fait cette déclaration : “Ma présence à Liège est plus que jamais requise pour régler des problématiques sociales comme la mendicité ou la toxicomanie.” C’est donc bien une priorité et une problématique cruciale à Liège ?

On pourrait se contenter de ce qu’on a, de ce qui est mais, oui, c’est une priorité par rapport aux ambitions que nous avons, qui sont sociales et vis-à-vis de la ville, de la population. Nous avons déjà une ville plutôt inclusive et il faut encore perfectionner cela. C’est la mentalité des Liégeois : ne pas se diviser, ne pas se dresser les uns contre les autres. On aime vivre ensemble. Il faut donc trouver une manière de traiter socialement le problème, dans le respect des personnes concernées mais aussi de toutes les autres personnes qui demandent la tranquillité et de la ville elle-même. J’ai cette priorité qui, malheureusement, n’a pas pour le moment trouvé de réponse, malgré les efforts des secteurs concernés et les miens, législatifs

et autres. J’ai roulé ma bosse dans toutes les assemblées du pays (Communauté française, Région, Sénat et Chambre) mais, malgré mon travail assidu et celui des experts qui m’ont alimenté, on n’a pas trouvé de réponse structurée et structurelle.

Il y aurait une solution unique au problème ?

Non, pas nécessairement unique. Elle est plurielle, comme toujours quand il y a un grand problème. Il y a plusieurs réponses qui vont fragmenter le problème, l’amoindrir avant de l’annuler. La distribution de seringues, c’est l’exemple : la mesure est nécessaire mais le problème reste le produit. Une belle solution qui a ma préférence : ouvrir un centre intégré, une salle de consommation avec des services de base socio-médico-sanitaires, qui serait un dispositif parmi d’autres. Je trouverai le budget communal pour l’ouvrir.

En quoi une salle de consommation serait-elle la solution ?

Pour moi, cela tombe sous le sens car je suis un pragmatique. Et que, dans la vieille Europe, ces dispositifs existent et fonctionnent. La situation actuelle est grandement insatisfaisante et elle ne contente personne. Ces personnes qui sont dans la rue s’injectent les produits sur la voie publique, dans les parkings souterrains, au vu et au su de tout le monde, dans des conditions d’hygiène déplorables. Elles ont des comportements liés au manque, au trafic, au fait d’assouvir immédiatement leur assuétude. Elles sont dérangeantes et nuisibles. Un centre intégré leur donnerait accès à des douches, des toilettes, une tasse de café, à un peu de dignité, une accroche avec des travailleurs sociaux, qui peuvent les ramener vers autre chose, vers la société. C’est donc une solution pour les personnes, la société et pour la police, qui pourra leur dire qu’il y a un endroit approprié pour elles. La police est assez démunie car on voit que les priorités du parquet ne sont pas celles-là. La population, elle, ne

sera plus confrontée à des scènes choquantes. Et c’est une solution qui est réfléchie, réclamée par la Province et tout le secteur d’aide et de soins.

Ce dossier pour lequel vous avez déposé une proposition de loi est bloqué politiquement ?

Au fédéral, il faut changer trois mots dans l’article 3 de la loi de 1921 (sur le trafic de stupéfiants). Si on met une salle à disposition, la loi dit qu’on facilite la toxicomanie. Les freins sont dus à une attitude dogmatique, à une frilosité dans certaines régions. La N-VA et le CD&V font obstacle parce que, pour eux, c’est tolérance zéro, mais avec une police fédérale dont les effectifs sont réduits et une justice qui est sinistrée. C’est donc un leurre. Ils ont toutefois consenti à une étude de faisabilité. La Région est compétente pour le financement de ce type de projet mais on nous dit qu’il n’y a pas d’argent. Laisser ce problème de toxicomanie perdurer à Liège est de nature à ce qu’il se répande. Je vais revenir à la charge, en partant de la base locale. Et je vais demander à ce que la création de salles de consommation soit incluse dans le programme du PS pour les élections communales de 2018.

Sans ces deux partis flamands, il y aurait une majorité politique pour valider votre proposition de loi ?

Il existe, dans différents groupes politiques, des parlementaires convaincus des thèses que j’ai personnifiées.

“Je ne m’inclus pas dans une caricature de la gauche permissive”

Quel bilan dressez-vous de vos 18 ans de mayorat en matière de gestion de la toxicomanie ?

Le phénomène urbain n'est pas correctement apprécié par des entités comme la Région, la Communauté française et le fédéral. Tout est prêt de notre côté. Nous avons des équipes au fait de ces choses-là. C'est une déception de ne pas être entendu par ceux qui peuvent adapter le cadre législatif, alors que le dossier est prêt et étudié scientifiquement. Il fallait mener à Liège, et c'est ce que j'ai fait, une politique de coproduction des solutions, avec la population, les toxicomanes, les associations, les services publics. Ce sont des problèmes tellement lancinants... Si derrière le commerçant qui se plaint, il y a un chiffre d'affaires, des clients un peu perdus, derrière chaque toxicomane, il y a une détresse humaine. Et derrière un policier qui doit intervenir, il y a aussi une détresse. Quand la ville va bien, je vais bien. Et quand elle va moins bien, je vais moins bien.

Le tout répressif dans la gestion des toxicomanes n'est pas, pour vous, une option ?

Il faut un tout, allier le préventif, le répressif, etc. Quand vous avez besoin que la répression s'exerce, je ne suis pas frileux. Je ne m'inclus pas dans une caricature de la gauche permissive. La prévention sous toutes ses formes, la réduction des risques sont aussi très importantes.

On nous rapporte certains abus commis par la police de Liège sur des toxicomanes de rue et que les policiers, finalement, ne font que les chasser, les rendre invisibles très temporairement...

Les policiers ne font qu'appliquer le règlement communal sur la mendicité (autorisée du lundi au samedi, notamment sous conditions géographiques – par quartiers – et d'horaires stricts, NdLR). Nous avons un service interne disciplinaire bien organisé qui veille à ce que le comportement des policiers soit exemplaire. Je n'ai jamais été informé d'abus manifestes. S'ils avaient eu lieu, je le saurais.

Vous le répétez depuis longtemps : vous en faites plus pour l'accueil des précarisés que vos homologues de la province, au risque de créer

un appel d'air. Qu'avez-vous à dire aux bourgmestres voisins ?

Liège est victime du problème de la centralité : elle attire des personnes venues d'autres communes. Nous avons sur le dos le poids de la grande précarité. Quand il s'agit d'ouvrir des infrastructures, cela peut donc être un puits sans fond, avec un effet d'aimantation. Il faudrait trouver un moyen pour que les gens soient aidés là d'où ils proviennent.

Et que répondez-vous aux commerçants des environs de la place Saint-Lambert que nous avons rencontrés, qui disent qu'ils se sentent abandonnés des autorités communales ?

Je leur dis : oui, c'est vrai, la ville est abandonnée par le fédéral, par la Région et la Communauté française, par les pouvoirs qui ont dans leurs attributions les solutions potentielles. Personnellement, j'ai fait presque tout ce que j'ai pu.

Tadam, ce projet de distribution d'héroïne médicalisée qui a eu lieu entre 2011 et 2013, a été important à Liège. Quelles sont les conséquences de son arrêt ?

On m'a dit que la plupart des patients, qui avaient fondé un espoir dans le projet, sont retombés plus bas que leur situation avant Tadam, dans une forme de marginalité. J'aurais souhaité que l'expérience se poursuive, afin qu'ils puissent recevoir des soins et mener une vie quasiment normale. La distribution contrôlée d'héroïne médicalisée s'inscrirait dans le dispositif général, à proposer à certains qui fréquenteraient la salle de consommation.

Liège a lancé une opération de marketing territorial, Liège Together. Quelle image voulez-vous qu'on ait de Liège à l'extérieur et en quoi la question de la toxicomanie vient percuter ou perturber cette campagne de marketing ?

L'image d'une métropole connectée, résiliente, moderne, culturelle et cultivée. Sur la toxicomanie, on ne le nie pas : on a un problème et il faut le régler. Si on nous laissait faire, ce serait déjà réglé.

Suite en page 6

Le fédéral ne veut pas d'une “salle de conso” à Liège

Ce serait une première en Belgique. Le concept de salle de consommation à moindre risque, tel que souhaité par le bourgmestre Willy Demeyer à Liège, est une idée inspirée de l'étranger : “Il s'agit d'un lieu prévu et aménagé pour que les utilisateurs de drogues qui fument ou s'injectent des substances puissent accomplir cet acte dans de meilleures conditions sanitaires et sécuritaires, explique Pablo Nicaise, expert en santé publique (UCL) qui a visité et étudié ces salles. Le but est d'éviter des nuisances connexes, autant pour le riverain que pour l'usager.”

La loi belge gagnerait à changer

Les avantages ? “La première chose utile, pour la population, c'est que la consommation, interdite, ne se fait plus sur la voie publique, de manière clandestine : parking, escalier d'immeuble, où les riverains se retrouvent face à des personnes qui s'injectent de la drogue. Ce qui les met en danger, est désagréable et choquant pour eux. Et pour les villes, cela permet de redorer l'environnement urbain en supprimant les nuisances.”

Cependant, la loi belge condamne ex-

plicitement “l'entretien de la toxicomanie”. Pour créer une telle salle, une solution serait de changer la loi, ou, à défaut, de considérer la salle comme une expérimentation médicale et scientifique, ce qui ne pourrait alors être que transitoire. La question se règle donc au niveau fédéral, pour qui “ce n'est pas prioritaire”. La N-VA, entre autres, s'y oppose fermement. Pour ce parti, il s'agit d'une “libéralisation des drogues” (lire ci-contre).

“On ne dit pas aux gens : c'est très bien de se droguer, on va vous aider à le faire, ex-

≈ 40 %

Abandon de seringues

Cinq études ont montré une diminution de 40 à 75% des seringues abandonnées.

pose Pablo Nicaise. *Ne vont dans ces endroits que les gens qui ont l'intention de consommer. Je comprends ceux qui disent : 'vous facilitez la drogue, alors qu'il faut l'interdire!'. Mais, la réalité, c'est que ces produits sont interdits et ils circulent. C'est une solution pragmatique. A ceux qui disent 'vous facilitez la toxicomanie', j'ai l'habitude de dire: 'vendre des verres chez Ikea ne facilite pas l'alcoolisme, cela rend juste plus confortable de boire'. Et les deux points de vue ne sont pas si incompatibles. La salle de consommation, qui pourrait sembler du fatalisme (on ne lutte pas contre la drogue) peut faciliter le retour vers des soins plus classiques.*"

30% de "désintox" en plus

Les "salles de conso" existent aux Pays-Bas, en Allemagne, en France, au Luxembourg, des pays avec des approches diverses en matière de répression des drogues et les études montrent des effets positifs, résume l'expert. Tout d'abord, pour l'usager, la consommation devient moins dange-

reuse car ce sont surtout les conditions de vie qui accompagnent la prise de drogue qui sont risquées. *"Lors de consommations sauvages, le risque réside dans l'usage d'un matériel déjà utilisé, dans une injection mal réalisée en état de stress..."*

En outre, comme la salle est un lieu encadré par des professionnels, elle permet un contact social et peut être une voie pour entamer une démarche thérapeutique. Surtout pour un noyau dur de population plus marginale, qui ne franchit pas la porte des dispositifs existants, se-

lon Pablo Nicaise. Une étude à Vancouver a ainsi montré une hausse de 30% d'entrées dans des programmes de "désintox".

Pas d'effet sur la petite criminalité

Mais cela ne règle pas tout. Les études montrent aussi que les salles de consommation n'ont pas d'effet sur la criminalité découlant du besoin d'argent pour se procurer le produit (vols...). En revanche, elles ont un effet majeur sur les nuisances. Cinq études ont montré une baisse de 40 à 75 %

des seringues abandonnées. *"Cela fait disparaître les problèmes de scènes ouvertes, où les usagers se retrouvent, et qui attirent les dealers connaissant ces endroits."* "Dispersés", les deals seront plus dis-

crets.

Sur la mendicité, cela jouera *"indirectement"*, en remettant en contact les personnes désorganisées avec d'éventuelles sources d'allocations sociales. Les recherches montrent enfin que les salles sont fréquentées par les usagers du voisinage proche, mais ne semblent pas attirer les personnes d'autres quartiers.

En revanche, la réussite implique que la salle s'implante près de lieux déjà fréquentés par les toxicomanes. Cela exige aussi une grande concertation avec la population et l'établissement d'un modus vivendi entre usagers et policiers. *"J'ai vu, dans une salle de conso aux Pays-Bas, flics et toxicomanes manger ensemble au réfectoire"*, raconte encore Pablo Nicaise.

So. De.

Politique

La N-VA : "C'est une libéralisation"

Loi. A Liège, les acteurs médico-sociaux et la police sont favorables à une "salle de conso" tandis que les partis politiques ne s'y opposent pas (voir lalibre.be). C'est tout l'inverse au niveau fédéral, de qui dépend la décision, car il faudrait changer la loi. A la Chambre en 2015, CD&V et N-VA

avaient signifié leur opposition à une telle salle, évoquant une facilitation et une libéralisation de la drogue, et rappelant la tolérance zéro de l'accord de gouvernement. *"Notre position n'a pas changé"*, nous dit la N-VA. Chez le ministre de la Justice Koen Geens (CD&V), on répond, que, en matière de drogue, *"la politique actuelle est déjà équilibrée"*, et sans tolérance. La ministre de la Santé Maggie De Block (Open VLD) signale que *"les représentants du gouvernement*

(Jambon, Geens, De Block) de la Cellule drogues ont jugé que la mise en place de salles de consommation à moindre risque n'était pas prioritaire. Le gouvernement fédéral n'initiera pas ou ne soutiendra donc pas une modification de la loi en la matière." Une étude financée par M^{me} De Block (à laquelle a participé Pablo Nicaise) est néanmoins en cours de finalisation. Elle doit déterminer quel serait le modèle d'une telle salle dans l'hypothèse où elle existe chez nous. **So. De.**